

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

PLEIN AIR

LE SPORT, DEHORS !

Dans le cadre de son plan d'action sur le développement du plein air dans la région, *Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue* a tendu l'oreille à la population régionale, histoire de savoir ce qu'elle avait à dire à propos de la pratique du sport au grand air. Synthèse des habitudes et doléances.

En octobre dernier, pas moins de 1 024 personnes provenant des cinq MRC de la région ont répondu au sondage concocté par l'organisme. Les deux tiers d'entre elles sont des femmes et près de la moitié de l'échantillon est constitué de personnes âgées de 35 ans ou moins. Un tiers est représenté par les 36-50 ans. Les répondants s'avèrent beaucoup plus scolarisés que la moyenne de la population, 57 % ayant fait des études universitaires.

Les habitudes de plein air

Les activités de prédilection des personnes sondées sont la randonnée pédestre – de loin la favorite –, le vélo, la raquette, le patin et le ski de fond. Si la pratique de ces activités s'effectue dans la région pour 99 % des répondants, 11 % pratiquent

également celles-ci à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours des douze derniers mois, plus de la moitié (55 %) des répondants ont indiqué avoir pratiqué des activités de plein air à plus de vingt reprises ! Cette assiduité se remarque dans toutes les MRC de la région, et particulièrement dans celle d'Abitibi. Une part de 1 % a indiqué n'avoir pratiqué aucune activité de plein air au cours de la dernière année.

C'est en famille que la plupart pratiquent le plein air (44 %). Suivent la pratique entre amis (36 %), en couple (32 %) ou encore seuls (28 %). Six pour cent pratiquent en groupe organisé.

Les motifs de la pratique

Parmi les raisons qui incitent les adeptes à pratiquer des sports en plein air, « pour garder la forme » arrive en tête, mentionnée par 83 % des répondants. « Pour relaxer » (81 %) et « pour se rapprocher de la nature » (64 %) viennent ensuite, de même que « par intérêt pour une discipline » (34 %). En contrepartie, pour expliquer l'absence de pratique, une seule réponse se démarque du lot : « le manque de temps » (71 %). Suit le « manque d'énergie ou la fatigue », évoquée dans le quart des réponses. Le manque d'intérêt, les coûts trop élevés, l'éloignement ou la méconnaissance des lieux de pratique, la non-disponibilité d'équipement, la méconnaissance des occasions ou des réseaux de pratique sont tous des motifs ayant recueilli relativement peu d'adhésion.

Enfin, un peu plus de la moitié des répondants (55 %) estiment que tous les services de loisir

Terre de plein air

« *L'Abitibi-Témiscamingue est l'endroit idéal pour pratiquer des activités de plein air en nature* ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette affirmation fait consensus : 98 % des répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé, et ce, dans tous les territoires de MRC!

PART DES RÉPONDANTS AYANT PRATIQUÉ CES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2009

	%
Randonnée pédestre	88,3 %
Vélo	64,6 %
Raquette	53,5 %
Patinage extérieur	36,6 %
Ski de fond	35,7 %
Canot	23,9 %
Interprétation de la nature	22,8 %
Ski alpin	22,5 %
Kayak	22,2 %
Équitation	7,2 %
Escalade	4,1 %
Autres (surtout chasse/pêche)	28,8 %

de plein air sont disponibles dans la région. Ceux qui expriment des besoins souhaiteraient d'abord retrouver des lieux d'escalade organisés (paroi naturelle, sur un mur ou une paroi de glace). Le développement d'activités nautiques suit (parcours de canot-camping, rafting, location de voiles, kayak, canot, information sur les lieux de mise à l'eau, etc.). En troisième position vient le développement des réseaux de pistes cyclables pour le vélo de route et de montagne, de même que pour le patin à roues alignées.

Note : les données sont disponibles par MRC.

Source : Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, *Sondage sur les habitudes et les besoins des Témiscabitiens sur leurs activités de plein air*, 2009.

Disponible au : www.ulsat.qc.ca

ATLAS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Dans un contexte d'occupation dynamique du territoire, la vitalité économique des milieux demeure une préoccupation centrale. Dans cette perspective, certains paramètres liés à l'emploi seront abordés en vue d'illustrer quelques disparités socioéconomiques au sein de l'Abitibi-Témiscamingue.

La contribution de la population à l'emploi

Généralement, pour évaluer le développement économique d'un territoire, l'emploi demeure l'un des indicateurs les plus fiables. Rappelons que le taux d'emploi représente la proportion de personnes en âge de travailler qui occupent un emploi, à l'intérieur ou à l'extérieur de leur localité de résidence. En 2006, le taux d'emploi se fixait à 57 % en Abitibi-Témiscamingue.

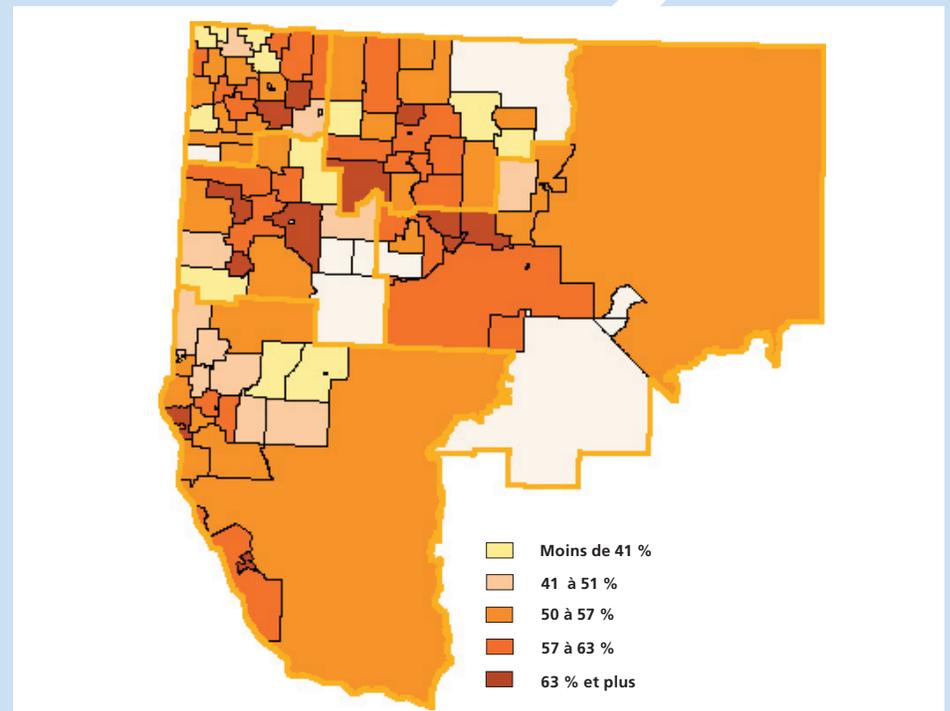
La carte relative à la population occupée cible de façon claire les zones où le taux d'emploi est très élevé ou élevé (tons foncés) et celles où le taux d'emploi est plus faible (tons pâles). Bref, le taux moyen d'emploi camoufle des disparités importantes, le taux d'emploi variant selon les milieux de 25 % à 72 %.

Voici quelques constats :

- Trente-sept collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue ont un taux d'emploi supérieur au taux régional, la population bénéficiant pour ainsi dire d'une relative prospérité économique. Parmi elles, une douzaine détiennent un taux d'emploi supérieur à 63 %.
- Ensuite, 29 localités enregistrent un taux d'emploi variant de 50 % à 57 %. Une performance sous la marque régionale, mais où néanmoins plus d'une personne sur deux est occupée sur le marché du travail.
- Enfin, 28 localités ont un taux d'emploi sous la barre de 50 %. Au-delà du nombre, le faible taux d'emploi suit une distribution géographique bien connue : il se concentre principalement au nord et à l'est du Témiscamingue, au nord de la MRC d'Abitibi-Ouest ainsi qu'à l'est de la MRC d'Abitibi. À Rouyn-Noranda et pour La Vallée-de-l'Or, les zones de sous-emploi sont plus isolées et généralement localisées aux limites du territoire.

Les facteurs pouvant expliquer ces contrastes sont relativement complexes, pouvant

RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION OCCUPÉE EN 2006 SELON LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE PRÉCÉDANT LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX



Source : Atlas de l'Abitibi-Témiscamingue. www.observat.qc.ca/atlas.htm

Note : La carte illustre le taux d'emploi pour la semaine précédant le recensement du 16 mai 2006. En conséquence, elle n'illustre pas l'emploi selon les conditions économiques qui prédominent depuis.

traduire à la fois le dynamisme économique local à long terme, le niveau d'intégration de la population locale aux bassins de main-d'œuvre (pôles d'emploi) environnants, la spécialisation sectorielle ou le niveau de qualification de la main-d'œuvre locale ainsi que la structure d'âge de la population.

En l'occurrence, le taux d'emploi élevé au sein de certaines collectivités peut s'expliquer par la vitalité de l'emploi local, mais aussi par celle des zones situées à proximité, vers lesquelles les travailleurs locaux se dirigent. À l'aide de la carte, on constate que plusieurs de ces localités sont situées à proximité de leur pôle urbain. Plusieurs

d'entre elles ont été adoptées pour leur cadre de vie, devenant par le fait même le lieu de résidence d'une population relativement scolarisée qui n'hésite pas à se déplacer pour travailler dans les villes avoisinantes. Il est également possible que certaines de ces localités profitent d'un bassin d'entreprises, ces dernières s'installant généralement là où elles trouveront leur clientèle, une main-d'œuvre qualifiée, ainsi que les services et infrastructures qui leur sont nécessaires à proximité.

À l'opposé, le faible taux d'emploi de certaines zones peut s'expliquer par un dynamisme économique local freiné par le poids

important de secteurs d'activité au ralenti ou aux prises avec des problèmes structurels importants. Pensons à la vulnérabilité des localités fortement dépendantes de la foresterie ou de l'agriculture, des secteurs en profondes mutations. De pair avec une certaine déstructuration de l'économie traditionnelle locale, l'absence de nouveaux créneaux économiques peut être un facteur explicatif. Par ailleurs, comme illustré, les zones où le taux d'emploi est moins élevé sont majoritairement situées en marge de l'aire d'influence de pôles urbains moteurs, ou encore de certaines zones d'emploi vers lesquelles le flux de travailleurs locaux se dirige (difficultés structurelles, etc.). Enfin, plusieurs de ces localités accueillent une population plus âgée, souvent retraitée.

La structure de l'emploi

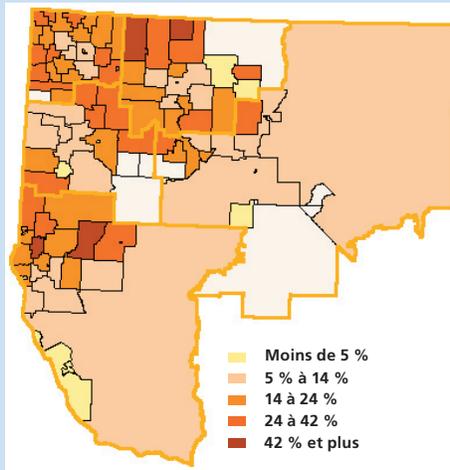
On ne peut le nier, la mise en valeur des ressources naturelles joue encore aujourd'hui un rôle prépondérant dans l'usage économique du territoire. Il n'est pas étonnant de retrouver plusieurs territoires – particulièrement ruraux – affichant une dépendance plus importante envers l'agriculture, l'extraction minière ou l'exploitation forestière que la moyenne régionale.

Rappelons qu'en Abitibi-Témiscamingue, la part moyenne d'emplois dans le secteur primaire est de 12 %. Plus des deux tiers des collectivités accueillent une population qui œuvre dans le secteur primaire dans des parts variant de 12,5 % à 70,6 %! C'est donc dire qu'une trentaine de collectivités se situent sous la moyenne régionale (tons pâles). Généralement, on peut considérer une collectivité comme spécialisée dans un secteur donné si au moins 30 % de la main-d'œuvre travaille dans ce secteur. En Abitibi-Témiscamingue, 12 localités comptent 30 % et plus de leur population qui travaille dans le secteur primaire (ton foncé). En 2001, ce nombre s'élevait à 27 localités.

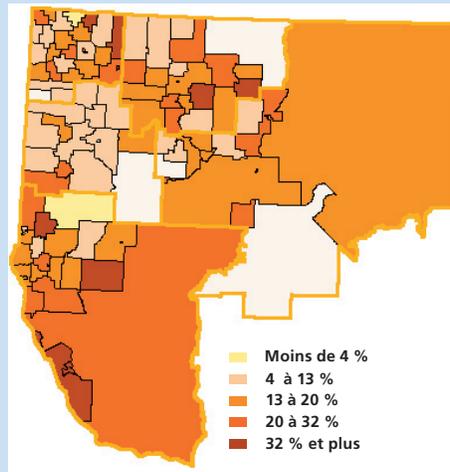
Ensuite, 15 % de la population active de la région œuvre dans le secteur secondaire. Une cinquantaine de collectivités affichent une main-d'œuvre manufacturière ou liée au domaine de la construction qui surpasse la moyenne régionale, les proportions atteignant même 50 %! Là aussi, une dizaine de localités (ton foncé) comptent 30 % de leur population active œuvrant dans le secteur secondaire. Pour la grande majorité d'entre elles, il s'agit de collectivités comptant

POURCENTAGE DE LA MAIN-D'OEUVRE ACTIVE DONT L'EMPLOI PRINCIPAL EST...

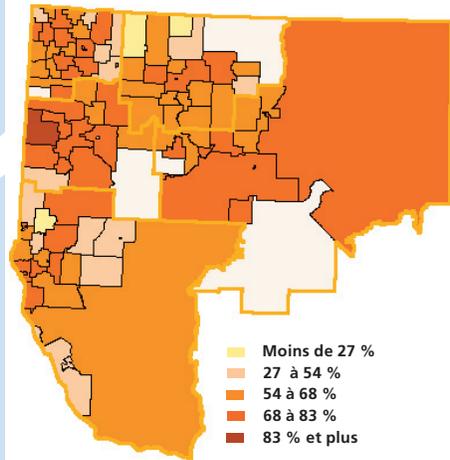
DANS LE SECTEUR PRIMAIRE, 2006



DANS LE SECTEUR SECONDAIRE, 2006



DANS LE SECTEUR DES SERVICES, 2006



une usine de première transformation du bois dans la localité ou à proximité.

Enfin, 73 % de la population active de la région œuvre dans le secteur des services. À l'échelle des localités, 26 ont une part de population résidente travaillant dans le tertiaire supérieure à la moyenne régionale. Il s'agit principalement des pôles urbains ou centres de services de la région qui concentrent une part importante d'emplois associés aux secteurs privé de même que public. Toutefois, il ne faut pas se surprendre des taux élevés de main-d'œuvre dans les services en milieu rural, ce qui s'expliquerait, entre autres, par le redéploiement des populations et des entreprises sur le territoire. Ce redéploiement génère une croissance des services à la population de même que la présence de services administratifs publics dans plusieurs collectivités (services municipaux, établissements d'enseignement primaire, soins de santé, etc.).

Le revenu moyen

Un peu à l'image des personnes qui se déplacent vers les pôles d'emploi, les revenus des ménages obéissent à un modèle spatial assez simple : ils sont plus élevés dans les collectivités à proximité des principaux pôles urbains et diminuent au fur et à mesure que la distance les éloignant de ces derniers augmente.

Éléments de réflexion

Dans le passé, ce sont surtout les richesses naturelles qui ont façonné les assises économiques de la région. Or, l'essor d'un nouvel environnement économique amène autant de transformations rapides qui profitent à certains territoires, alors que d'autres s'en trouvent fragilisés. La dynamique économique des territoires est aussi étroitement liée à la question du capital humain qui renvoie à l'offre disponible en main-d'œuvre productive et qualifiée. De fait, ce dernier n'est plus aussi homogène au sein des milieux. Les choix résidentiels des ménages ainsi que des entreprises sont devenus des éléments importants de la vitalité économique des milieux.

Source : Les données proviennent du recensement de Statistique Canada, 2006.
Cartes : Atlas de l'Abitibi-Témiscamingue.
www.observat.qc.ca/atlas.htm

AGRICULTURE

AU-DELÀ DES APPARENCES

Une étude commandée par l'Union des producteurs agricoles vient démontrer, de manière originale, que l'agriculture a un poids plus important qu'il n'y paraît... Regard sur quelques constats de la recherche, réalisée par Maurice Doyon, professeur d'économie agroalimentaire à l'Université Laval.

En Abitibi-Témiscamingue, l'industrie bioalimentaire¹ contribue au PIB à hauteur de 5 % (2007). C'est relativement peu et en deçà de la moyenne québécoise (6 %). Toutefois, si l'on observe cette contribution sous la lunette de l'emploi, on note que le bioalimentaire représente 14 % des emplois de la région, une part non-négligeable et supérieure au poids qu'occupe ce même secteur au Québec (12 %).

Boeuf et petites céréales

Le même type d'éclairage est posé sur les productions agricoles québécoises dites non-dominantes que sont, entre autres, le boeuf et les petites céréales. Ces productions, qui représentent 1,4 % des emplois de la région, semblent, a priori, mineures. Toutefois, elles créent davantage d'emplois, à l'échelle régionale, que ne le fait le Port de Montréal dans le grand Montréal (0,9 %) ! Comme l'indique l'auteur, un emploi créé en Abitibi-Témiscamingue dans les productions non-dominantes correspond à 30 emplois créés à Montréal. Inversement, un emploi perdu dans une région est beaucoup plus difficile à remplacer qu'à Montréal. Par conséquent, selon l'auteur, un emploi en région pèse plus lourd qu'un emploi dans les grands centres

et, par conséquent, la création d'emplois en région mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

De plus, au Québec, un investissement de 100 M\$ a davantage d'impact, selon lui, s'il est investi en agriculture qu'en construction, dans les mines et le pétrole, en foresterie ou dans les services publics (voir tableau). En outre, les gouvernements retirent, au net, 5 M\$ de plus qu'ils n'en investissent dans les productions non-dominantes de la région.

Cette étude est publiée au moment où des recommandations faites au gouvernement plaident en faveur de l'abolition de mesures de soutien aux productions non-dominantes. En conclusion, l'auteur indique que celles-ci « ne peuvent être rejetées du revers de la main sans provoquer un choc économique majeur et la désertification économique et sociale d'un certain nombre de villages au Québec ».

1. Comprend : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments, boissons et tabac, commerce de gros de ces produits, commerce de détail alimentaire et restauration.
Source : ÉcoRessources Consultants et EcoTech Consultants, *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions*, UPA, 2009.

IMPACT D'UN INVESTISSEMENT DE 100 M\$ DANS DIVERS SECTEURS, QUÉBEC, 2009

	Emplois	PIB
Agriculture	1 042	75,8 M\$
Foresterie	871	72,6 M\$
Construction	846	66,5 M\$
Mines et pétrole	469	74,4 M\$
Services publics	321	97,2 M\$



SORTI DES PRESSES

Table de concertation régionale en matière de violence faite aux femmes et Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, **Mobilisation, partenariat, conviction pour contrer la violence faite aux femmes - Plan d'action régional 2009-2014**, 2009.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, **Guide de stages dans les métiers forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec**, 2009.

Association québécoise pour le patrimoine industriel, **Bulletin Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI) - Région de l'Abitibi-Témiscamingue**, 2009.

Institut de la statistique du Québec, **Indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec - Compendium édition 2009**, 2009.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, **Bottin des organismes communautaires 2009-2010**, 2009.

Sylvie Bellot, **Le diabète en Abitibi-Témiscamingue**, Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009.

Guillaume Beaulé, **La défavorisation en Abitibi-Témiscamingue - Aperçu de l'influence de la défavorisation sur la mortalité et l'espérance de vie**, Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009.

Société de l'assurance automobile du Québec, **Dossier statistique bilan 2008. Accidents, parc automobile, permis de conduire**, 2009.

Institut de la statistique du Québec, **Évolution du marché du travail dans les MRC, Bulletin Flash**, octobre 2009.

Hyperliens vers ces documents : www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Collaboration
Lili Germain : lili@observat.qc.ca

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 400 abonnés